

► Orthopédie et petit appareillage

► Objectifs

- Permettre aux pharmaciens d'acquérir les compétences nécessaires à la délivrance et à l'application du petit appareillage orthopédique et d'obtenir, sous réserve de la possession d'une installation adaptée, l'agrément délivré par les Caisses Régionales d'Assurances Maladies (CRAM). Cet agrément est indispensable pour la prise en charge par les Caisses Primaires d'Assurances Maladies (CPAM) des prestations fournies aux patients (Arrêté du 30-12-1985)

Le programme des enseignements est précisé par l'arrêté du 30-12-1985 (J.O. du 25-01-1986) fixant les critères de compétence nécessaire à l'obtention de l'agrément des fournisseurs d'articles de petit appareillage d'orthopédie aux bénéficiaires des régimes de protection sociale. Il correspond aux articles de petit appareillage du Titre V - Chapitre 4 du Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires (T.I.P.S.) et aux pathologies concernées par ces articles.

Le programme du D.U. Orthopédie de Rouen a reçu un avis favorable de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie et du Ministère des affaires sociales et de l'emploi (Direction générale de la Santé, Sous-Direction de l'Organisation des Soins et des Programmes Médicaux).

► Public concerné & Pré-requis

- Étudiant en pharmacie ayant validé la 6ème année des études pharmaceutiques
- Pharmacien en exercice titulaire du diplôme de pharmacien ou du diplôme d'État de docteur en pharmacie

► Responsable pédagogique

Dr Abdeslam CHAGRAOUI

Maître de conférences-Praticien hospitalier
 Université de Rouen Normandie / CHU de Rouen
 Tél. : 02 35 14 83 69 (Université)
 Tél. : 02 32 88 14 40 (CHU)
 abdeslam.chagraoui@univ-rouen.fr
 du.orthopedie@univ-rouen.fr

► Moyens pédagogiques

Les stagiaires ont accès à l'ensemble des équipements universitaires : laboratoires, installations techniques et sportives, bibliothèques avec ressources numériques et documentaires, espace numérique de travail et plateforme interactive... Les modalités d'enseignements sont adaptées aux objectifs du programme. Les formations sont dispensées par des enseignants chercheurs et des professionnels sous forme de cours magistraux, de travaux pratiques ou dirigés, de projets tuteurés et de mises en situation professionnelle.

► Modalités d'évaluation

Un écrit : sous forme de QCM des questions rédactionnelles des illustrations d'anatomie orthopédique à légèrer

Un oral sous forme d'une épreuve pratique (reconnaissance et description du matériel orthopédique) et évaluation de la maîtrise des prises de mesures en fonction du matériel prescrit

► Programme

- Réglementation française et européenne concernant l'appareillage et le fournisseur
- Définition de l'orthopédie et des orthèses
- Appareillage du tronc et de l'abdomen : anatomie du rachis et de l'abdomen, physiologie articulaire et musculaire, pathologie de la paroi abdominale, appareillage de la paroi abdominale, pathologie du rachis, appareillage du rachis, grossesse normale et pathologique, troubles vésico-sphinctériens
- Appareillage du membre inférieur : anatomie du membre inférieur, physiologie de la marche, pathologie de la marche et du pied, appareillage de la hanche du nouveau-né et de l'enfant, appareillage du genou, appareillage de la cheville, appareillage du pied
- Appareillage du membre supérieur : anatomie du membre supérieur et de la main, appareillage de l'épaule, du coude, du poignet et de la main
- Contention vasculaire : anatomie et physiologie de la circulation sanguine et lymphatique des membres supérieurs et inférieurs, pathologie de la circulation de retour, orthèses élastiques de contention du membre
- Aspects dermatologiques du port d'appareillages
- Technologie des matériaux et des appareillages utilisés, prises de mesure
- Podologie : semelles de série et réalisations sur mesure

Afin de valoriser le développement des capacités de résolution des problèmes et de permettre l'intégration des connaissances médicales aux sciences techniques orthopédiques les stagiaires, regroupés par équipes, travaillent ensemble à résoudre une étude de cas posée.

Il est ensuite procédé à une analyse critique et constructive des pratiques qui ont été mises en œuvre pour résoudre le cas au regard de ce qui est attendu ainsi qu'une préconisation de l'action d'amélioration de la pratique.

	Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé Tél. : 02 35 14 60 79 sante.fc@univ-rouen.fr
Renseignements et candidature	Conseillère formation : Marie-Laure CAUDRON Université de Rouen Normandie - CFCA Bâtiment Michel Serres, rue Thomas Becket, 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex Candidature : https://ecandidat.univ-rouen.fr Compte tenu d'un nombre limité de places, une préinscription est fortement conseillée dès février de l'année précédente
Calendrier	Janvier à avril
Durée	3 semaines de janvier à avril soit 111h
Tarif	Sur cfa-cfc.univ-rouen.fr rubrique 'nos tarifs'. Libéraux, prise en charge FIF PL possible.